Courrier des lecteurs

Les opinions concernant la votation sur «la caisse publique d'assurance maladie»[1]

MFNe soutient l'initiative populaire pour une caisse maladie unique

L'association neuchâteloise des médecins de famille (MFNe) a décidé, lors de son assemblée générale, de soutenir l'initiative populaire pour une caisse maladie unique. L'association fait également partie du comité cantonal de soutien à cette initiative par le biais de ses deux co-présidents Dr Bünzli et Dr Rilliot.
MFNe souhaite partager avec les autres médecins suisses l'argumentaire qui nous a conduit à cette décision.
L'acceptation de l'initiative par le peuple suisse le 28 septembre prochain serait une évolution souhaitable du système de l'assurance maladie. Il n'est plus acceptable de laisser les caisses maladie maintenir le système actuel, qui a montré ses limites et ses dérives. De plus, les tentatives pour corriger les problèmes se heurtent systématiquement au lobby des caisses au parlement fédéral.
Les médecins de famille neuchâtelois sont d'avis qu'un organe d'assurance publique avec des antennes cantonales, proches des spécificités locales est une réponse adéquate à l'aberration et aux dérives constatées du système actuel.
Un organe d'assurance publique géré par la Confédération, les cantons, les patients et les soignants met un terme à l'opacité de l'assurance maladie telle qu'elle existe aujourd'hui. L'utilisation de l'argent des primes devient enfin transparente. La chasse aux bons risques prend fin de facto, car une caisse publique ne peut plus opérer une telle sélection. La pseudo-concurrence et les changements de caisse maladie cessent, avec à la clé des économies sur les coûts administratifs. Les conflits d'intérêt entre l'assurance de base et les assurances complémentaires disparaîssent. Dans ce dernier domaine, une véritable concurrence peut enfin s'instaurer. Comment les assureurs peuvent-ils tolérer de percevoir une prime d'assurance maladie obligatoire alors qu'ils prônent le libéralisme économique? La caisse publique leur permet de résoudre enfin ce dilemme.
La qualité des soins ne sera pas affectée car ce sont les prestataires de soins qui soignent et non pas les assureurs. En Suisse, les exigences de formation sont élevées et ne dépendent pas des caisses maladie.
Ceux qui craignent de voir disparaître le managed care (réseau de soins) savent parfaitement que ces réseaux arrivent à se financer en grande partie par la chasse aux bons risques et que la pratique médicale quotidienne n'est que peu affectée par l'appartenance à un réseau de soins intégrés. La participation aux cercles de qualité ne sera par remise en question et restera le principal moteur de l'amélioration de la qualité des soins. L'assureur maladie n'a pas à intervenir dans ce processus, car il n'en a tout simplement pas la compétence.
De plus, rien dans le texte d'initiative n'empêche de maintenir des modèles d'assurance type médecin de famille, à franchises variables, un système de quote-part, etc.
Le seul changement majeur est le contrôle du financeur (les assureurs maladie) qui devient enfin efficace.
Il est surprenant de voir à quel point les acteurs du système actuel, qui gagnent principalement sur les soins à charge des assurances complémentaires, sont motivés à défendre le statu quo!
Si l'assurance de base passe en mains publiques, quel impact cela peut-il avoir ? On nous dit depuis des décennies que les primes de l'assurance de base ne sont pas utilisées par les assurances complémentaires et que les deux domaines sont strictement séparés! Nous mentent-ils?
Ne serait-ce pas là la confirmation que la concurrence entre caisses maladie est une vue de l'esprit et que les assureurs maladie souhaitent de manière contradictoire maintenir un système dans lequel, il perçoivent une prime d'assurance obligatoire pour faire survivre les assurances complémentaires?
Un établissement public d'assurance maladie a intérêt à promouvoir la prévention des maladies au niveau national. Les personnes assurées auprès de celui-ci le seront tout au long de leur vie et ce quelque soit leur état de santé. La prévention a toujours été le parent pauvre de la politique de santé en Suisse. Nous avons ici une opportunité de changer cela.
Finalement, pour les prestataires, le processus de négociation tarifaire sera être simplifié avec une caisse unique. Actuellement, nous faisons face à une multitude d'interlocuteurs inconstants et non représentatifs avec lesquels nous perdons du temps dans les négociations.
Pour toutes ces raisons, MFNe invite les médecins suisses à accepter l'initiative pour une caisse maladie publique le 28 septembre prochain.

Le groupe de presse de MFNe: joel.rilliot[at]bluewin.ch (français/italiano); philippe.krayenbuehl[at]hin.ch (deutsch); dominique.buenzli[at]cabinet-peseux.ch (français/english); albin.tzaut[at]hin.ch (français)

[1] cf. PrimaryCare. 2014(14);16:258–259.